DESCRIPTION

DE PLUSIEURS

ESPÈCES NOUVELLES DE LA FAMILLE DES THROSCIDES.

Par M. H. DE BONVOULOIR.

(Séance du 26 Juin 1861.)

1. THROSCUS PROPRIUS. — Pl. 8, fig. 1. — *Oblongus; supra rufo-ferrugineus; fronte convexâ haud carinatâ; oculis integris; pronoto antice fortiter coarctato, lateribus ante angulos posticos rotundatim dilatato, æqualiter sat crebre subtiliter punctato; elytris subtiliter striatis, striis quam subtilissime punctulatis, interstitiis dense subtiliter punctulatis.* — Long. 2 2/10 mill., larg. 8/10 mill.

Corps oblong, faiblement convexe, légèrement luisant, d'un roux-ferrugineux, revêtu en dessus d'une pubescence grisâtre, couchée, assez courte et assez dense. Tête ferrugineuse, finement pointillée, notablement convexe, assez saillante et égale. Front sans traces de carènes longitudinales entre les yeux. Ceux-ci sans dépression antérieure dans leur milieu. Antennes ferrugineuses, à massue oblongue un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum notablement moins long que large, court, fortement et assez brusquement rétréci en avant, dilaté arrondi au-dessus des angles postérieurs qui sont très saillants et aigus en arrière, revêtu d'une pubescence assez serrée; à ponctuation assez fine, assez serrée et égale, sans espace lisse distinct au-dessus de l'écusson, offrant postérieurement deux impressions assez grandes mais légères. Élytres oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence assez dense; à stries imperceptiblement pointillées, très fines. Intervalles à ponctuation fine et serrée. Dessous du corps d'un roux-ferrugineux. Pattes ferrugineuses.

Cette espèce, qui n'a pas d'analogues dans la division des *Throscus* à yeux intègres, doit se placer après le *T. punctatus*. Elle provient des Indes boréales.

2. THROSCUS RUGIFRONS. — Pl. 8, fig. 3. — *Supra brunneo-ferrugineus; capite subtiliter coriaceo, sat fortiter punctato; fronte leviter bicu-*

rinatâ, carinis anticis mox inter oculos evanescentibus; oculis integris; pronoto brevi antice valde angustiore, lateribus ante angulos posticos leviter rotundatim dilatato, sat crebre fortiter, lateribus densius, punctato; elytris punctulato distinctius striatis, interstitiis irregulariter, postice subseriatim, punctulatis. — Long. 3 mill., larg. 1 3/10 mill.

Corps ovale-oblong, faiblement convexe, légèrement luisant, d'un brun-ferrugineux, revêtu en dessus d'une pubescence grisâtre, couchée, assez courte et assez serrée. Tête très finement chagrinée et assez fortement ponctuée ; à ponctuation égale et assez écartée. Front offrant en avant, entre les yeux, deux carènes longitudinales, à peu près aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles le sont des yeux, s'effaçant au niveau du milieu de ceux-ci. Yeux sans dépression antérieure dans leur milieu. Antennes d'un ferrugineux-brunâtre, à massue oblongue, un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum court, beaucoup moins long que large, fortement rétréci dans sa moitié antérieure ; légèrement arrondi sur les côtés au-devant des angles postérieurs, qui sont fortement saillants et aigus en arrière ; revêtu d'une pubescence assez serrée, à ponctuation forte, assez serrée, un peu moins dense sur le disque ; offrant postérieurement deux impressions assez larges, mais obsolètes. Élytres ovales-oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence dense ; à stries finement pointillées, toutes bien marquées, au moins aussi fortes au sommet ; intervalles à ponctuation bien marquée, irrégulière, se disposant postérieurement en une seule série longitudinale assez régulière. Dessous du corps brunâtre. Pattes d'un brun-ferrugineux. Tarses testacés.

Cette espèce doit se placer dans le voisinage de notre *Th. brevicollis* d'Europe, dont elle se distingue très facilement par sa sculpture. Elle faisait partie de la collection de M. de la Ferté, où elle était indiquée comme provenant des Indes boréales.

3. THROSCUS ALGIRICUS. — Pl. 8, fig. 2. — *Supra brunneo-ferrugineus; fronte distincte bicarinatâ, carinis pone oculos evanescentibus, oculis depressione obliquâ apicem usque incisis; pronoto antice fortiter angustiore, lateribus ante angulos posticos dilatato-rotundato, sat crebre distincte æqualiterque punctato; elytris valde distincte striatis, striis valde punctulatis, interstitiis sat crebre fortiterque punctulatis.* — Long. 2 2/10 à 2 8/10 mill., larg. 9/10 à 1 2/10 mill.

Corps oblong, légèrement convexe, peu luisant, d'un brun-ferrugineux, revêtu en dessus d'une pubescence grise, couchée, bien distincte et assez serrée. Tête distinctement pointillée, à points peu serrés et égaux. Front

offrant entre les yeux deux carènes longitudinales bien marquées, subparallèles, plus éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le sont des yeux, s'effaçant derrière le bord postérieur de ceux-ci. Ces derniers coupés obliquement en entier dans leur milieu par une dépression bien marquée. Antennes d'un ferrugineux-brunâtre, à massue oblongue, un peu acuminée à l'extrémité. Pronotum court, moins long que large, fortement rétréci en avant, à côtés visiblement dilatés arrondis au-devant des angles postérieurs qui sont fortement saillants et aigus en arrière; revêtu d'une pubescence assez dense, à ponctuation assez serrée, égale, bien distincte, sans espace lisse médian au-dessus de l'écusson; offrant postérieurement deux impressions assez grandes et peu marquées. Élytres oblongues, obtuses au sommet, revêtues d'une pubescence assez dense, disposée un peu en séries, à stries toutes très marquées, très distinctement pointillées. Intervalles à ponctuation assez serrée et très notable, disposée çà et là en série, notamment en arrière. Dessous du corps d'un brun-ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux-brunâtre.

Le *Throscus algiricus* doit se placer entre les *Th. carinifrons* et *elateroides*. Il se distingue facilement du premier par ses carènes frontales moins élevées, n'atteignant point visiblement le bord antérieur du pronotum, et la ponctuation plus forte de ses élytres; du second, par la sculpture de ces dernières et par ses carènes frontales plus notables.

Cette espèce a été découverte sur les monts Edough, dans la province de Constantine, par M. Leprieur, à l'obligeance duquel j'en ai dû la communication.

4. Drapetes fuscus. — Pl. 8, fig. 10. — *Oblongo-ovalus, brunneo-ferrugineus, glaber, fronte haud impressâ; pronoto longitudine vix breviore, antice sensim, apice præsertim, distincte attenuato, distincte sat crebre, posticâ parte mediâ subtilissime, punctato, pone medium depressione obsoletâ lineis duabus extus retrorsum obliquis, intusque apice lineolis duabus brevissimis angulatim conjunctis, auctis, antice terminatâ, notato; elytris subovatis, apice sensim leviter attenuatis, subtiliter sat dense punctatis; lobo prosternali fortissime punctato; corpore subtus pedibusque ferrugineis.* — Long. 4 8/10 mill., larg. 2 mill.

Corps ovale-oblong, peu convexe, luisant, d'un brun-ferrugineux en entier, glabre. Tête distinctement ponctuée. Front sans impression aucune. Antennes noires, à premier article ferrugineux. Pronotum légèrement moins long que large à la base, distinctement et graduellement rétréci en avant, surtout vers le sommet; à angles antérieurs un peu arrondis, point

sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation bien distincte, assez serrée, très fine et éparse au milieu de sa base ; offrant derrière le milieu une très faible dépression limitée en avant par deux lignes obliques en dehors et en arrière, coudées anguleusement au sommet intérieurement en deux petites branches descendantes, extrêmement courtes et réunies en angle rentrant. Élytres subovalaires, graduellement rétrécies vers l'extrémité, marquées de chaque côté d'une impression bien marquée en dedans de l'épaule, n'offrant de chaque côté en dedans du bord latéral, lequel monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, aucune trace de fine ligne élevée supplémentaire, pas même à la base ; finement et assez densément pontuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, très subtilement pointillé dans son milieu, offrant de très gros points subconfluents en avant sur la mentonnière. Dessous du corps ferrugineux. Pattes ferrugineuses.

Le *D. fuscus* doit rentrer dans la première division et se placer après le *D. brunneus*. Il s'en distingue par sa forme beaucoup plus large et la ponctuation bien plus forte de sa mentonnière.

L'on doit la découverte de cette espèce à M. Bates qui l'a prise dans le Para.

5. DRAPETES SUBMACULATUS. — Pl. 8, fig. 8. — *Oblongus, glaber; fronte haud impressâ; capite piceo; pronoto ferrugineo-brunneo, latitudinis longitudine, antice sensim attenuato, distincte, basi mediâ sparsim subtilissime, punctato; pone medium depressione obsoletâ lineis duabus extus retrorsum vix obliquis, intusque apice lineolis duabus approximatis brevissimis, auctis, antice terminatâ, notato; elytris suboblongis castaneo-ferrugineis, apice summo nigris; subtiliter punctatis; corpore subtus ferrugineo-brunneo; pedibus brunneo-ferrugineis.* — Long. 5 2/10 mill., larg. 2 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe, luisant, glabre. Tête d'un brun-obscur, finement ponctuée surtout au milieu. Front sans impression aucune. Antennes brunes en entier. Pronotum d'un brun-ferrugineux, à peu près aussi long que large, graduellement et distinctement resserré au sommet, avec ses angles antérieurs un peu arrondis, très faiblement ou à peine sinué au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation bien distincte et assez serrée, extrêmement fine au milieu de sa base, où il offre une dépression légère, limitée en avant par deux lignes très légèrement obliques en dehors et en arrière, obtusément coudées chacune

au sommet intérieurement, en deux petites branches descendantes très courtes et très rapprochées. Élytres suboblongues, légèrement atténuées en arrière, n'offrant de chaque côté en dedans du rebord latéral, lequel monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, aucune trace de fine ligne élevée supplémentaire, pas même à la base, d'un châtain-ferrugineux avec une petite tache apicale noirâtre ; finement ponctuées, offrant une strie juxta-suturale très fine, largement effacée en arrière et plus encore en avant. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, finement ponctué sur les côtés, à peu près lisse au milieu, offrant des points plus distincts et plus serrés en avant sur la mentonnière. Dessous du corps brun-ferrugineux. Pattes d'un ferrugineux-brunâtre.

Cette espèce offre assez d'analogie avec le *Drapetes tunicatus*, avant lequel elle doit se placer. Elle s'en distingue par les lignes internes de la dépression du pronotum ne se réunissant point en V, par ses élytres noires tout à fait à l'extrémité et par le dessous du corps unicolore. Il serait possible, du reste, que chez l'exemplaire unique que je possède, les élytres soient devenues plus obscures après dessiccation.

Elle provient de Cayenne.

6. Drapetes tripartitus. — Pl. 8, fig. 9. — *Oblongo-ovatus, latiusculus, niger, convexiusculus, fere glaber ; fronte haud impressâ ; antennarum articulo primo rufo-testaceo ; pronoto latitudine paululum breviore, antice sensim distincte attenuato, distincte, basi mediâ sparsim subtilissimeque, punctato, postice depressione latiore lineis duabus extus retrorsum vix obliquis, antice* V *parvuli formâ conjunctis, terminatâ, notato ; elytris subovatis convexis pone basin fasciâ magnâ communi rufâ ultra medium extensâ suturâque postice angulatim leviter productâ, notatis, sat dense subtiliter punctatis ; corpore subtus antice nigro, prosterno postice, pectore abdomineque rufis ; pedibus ferrugineis, femoribus subinfuscatis.* — Long. 4 7/10 mill., larg. 2 2/10 mill.

Corps ovale-oblong, assez large, convexe, luisant, à peu près glabre supérieurement. Tête noire, à ponctuation distincte peu serrée. Front sans impression aucune. Antennes à premier article d'un testacé rougeâtre clair ; le second brun, les suivants tous noirs. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis, une petite tache rougeâtre ; un peu moins long que large à la base, graduellement et assez notablement rétréci en avant, un peu resserré au sommet, point sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs ; marqué d'une ponctuation

distincte et assez serrée, très fine et éparse au milieu de la base, où il offre une légère et large dépression, limitée en avant par deux lignes très faiblement obliques en dehors et en arrière, se réunissant au milieu en avant en formant un petit V rentrant bien marqué. Écusson noir. Élytres subovalaires s'atténuant graduellement en arrière, offrant de chaque côté en dedans du rebord latéral un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée prolongée postérieurement en fin sillon, bien distincte à la base où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum qui se trouve visiblement enclavé entre elle et le rebord latéral ; noires, mais marquées d'une large bande transverse, commune, d'un rouge-jaunâtre, commençant au premier cinquième antérieur et se terminant derrière le milieu, mais en formant un peu le V sur la suture, sans impression distincte en dedans de l'épaule, finement et assez densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, finement ponctué sur les côtés, lisse au milieu, offrant des points plus forts et plus denses en avant sur la mentonnière. Dessous du corps d'un noir de poix antérieurement, la moitié postérieure du prosternum, les meso et metapectus, ainsi que l'abdomen rouges en entier. Pattes ferrugineuses avec les cuisses très légèrement rembrunies.

Cette espèce, très voisine du *Drapetes fasciatus*, avant lequel elle doit se placer, s'en distingue par sa forme plus large et plus ovale, son pronotum plus finement ponctué, à dépression plus large et limitée par des lignes encore moins obliques, et ses élytres ornées d'une bande beaucoup plus large, commune, un peu en V sur la suture en arrière et s'étendant jusque sur le repli inférieur des élytres.

Elle a été découverte à Éga, dans les Amazones, par M. Bates.

7. DRAPETES QUADRISIGNATUS. — Pl. 8, fig. 6. — *Oblongus, niger, nitidus, supra pube subtili erectâ hinc inde vestitus; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim distincte attenuato, sat fortiter denseque punctato, pone medium depressione obsoletâ, lineis duabus, extus retrorsum vix obliquis, intusque apice, lineolis duabus brevissimis, auctis, antice terminata, notato; elytris oblongo-ovatis, maculis duabus, flavo rufis utroque notatis, primâ supra humeros subquadratâ, alterâ minore subrotundatâ atque longius ante apicem sitâ, distincte sat dense punctatis; corpore subtus nigro, subtiliter pubescente; pedibus piceis.* — Long. 4 9/10 à 5 5/10 mill., larg. 1 8/10 à 2 2/10 mill.

Corps oblong, médiocrement convexe, luisant, parsemé supérieurement

de petits poils blanchâtres, redressés, très épars, mais bien distincts. Tête noire, à ponctuation distincte, mais très peu serrée. Front sans impression distincte. Antennes à premier article brun, les suivants noirs. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis au bout, une petite tache rougeâtre obsolète; à peu près aussi long que large, graduellement et assez notablement rétréci en avant, distinctement resserré tout à fait au sommet, non sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs; marqué d'une ponctuation assez forte et assez dense, très fine au milieu de sa base où il offre une dépression légère limitée en avant par deux lignes très faiblement obliques en dehors et en arrière; très obtusément coudées chacune au sommet intérieurement en deux petites branches descendantes très courtes. Écusson noir. Élytres ovales-oblongues, peu rétrécies en arrière, offrant de chaque côté en dedans du rebord latéral un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en fin sillon bien marqué, bien distincte à la base, où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum, qui se trouve visiblement enclavé entre elle et le rebord latéral; noires, marquées chacune sur l'épaule d'une tache fauve, ou plus souvent d'un jaune-fauve, presque carrée, atteignant le bord externe et couvrant à peine plus de la moitié de la largeur, et de plus, d'une seconde tache plus petite, de même couleur, subarrondie, placée aux deux tiers postérieurs, offrant une petite impression tout à fait obsolète en dedans de l'épaule, distinctement et assez densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons, finement ponctué sur les côtés, lisse au milieu, offrant des points plus forts et plus denses en avant sur la mentonnière. Dessous du corps finement et assez densément pubescent, noir, excepté la partie antérieure de la mentonnière qui est brune. Pattes d'un noir de poix.

Par sa coloration, cette espèce se rapproche du *Drapetes quadripustulatus*, avant lequel on doit la placer. Elle s'en distingue facilement par la tache basilaire de ses élytres placée sur l'épaule, la tache postérieure située plus haut, par les deux lignes bien distinctes qui limitent la dépression du pronotum, et enfin les poils redressés, épars, mais bien distincts qu'elle offre en dessus.

Elle provient d'Éga, dans les Amazones, d'où elle a été rapportée par M. Bates.

8. Drapetes Jansoni. — Pl. 8, fig. 5. — *Suboblongus, niger, nitidus, supra pube griseâ longiore depressâ vestitus; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim distinctius attenuato, crebre*

fortiterque punctato; postice supra basin haud transversim depresso; elytris suboblongo-ovatis, postice supra basin haud transversim depresso; elytris suboblongo-ovatis, postice sensim attenuatis; corpore sublus nigro, pube griseâ subtili depressâ vestito; pedibus nigris, tarsis fuscescentibus. — Long. 4 mill., larg. 1 8/10 mill.

Corps suboblong, légèrement convexe, assez luisant, revêtu en dessus d'une pubescence grisâtre, couchée, mais assez longue et assez serrée. Tête noire, fortement et densément ponctuée. Front sans impression médiane. Antennes à premier article d'un brun-obscur, les suivants noirs. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis au bout, une petite tache rougeâtre; à peu près aussi long que large, graduellement et assez notablement rétréci en avant, resserré au sommet, point sinué de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation forte, serrée et même un peu rugueuse à la base. Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du pronotum, nullement visible en dessus. Sillons antennaires assez longs, droits et parallèles. N'offrant postérieurement au-dessus de la base point de dépression transverse sensible. Élytres subovales-oblongues, graduellement atténuées en arrière, noires, offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en fin sillon, mais bien distincte à la base, où elle monte un peu au-dessus de l'angle postérieur du pronotum; distinctement et densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons; offrant quelques petits points épars dans son milieu, distinctement et densément ponctué en avant sur la mentonnière. Dessous du corps revêtu d'une fine pubescence grisâtre, couchée, assez longue; noir en entier. Pattes noires avec les tarses brunâtres.

Le *D. Jansoni*, de couleur entièrement noire comme le *niger*, s'en distingue parfaitement par sa forme, sa ponctuation et sa pubescence. Il doit se placer entre ce dernier et le *D. tomentosus*.

Cette espèce a été découverte par M. Wallace dans l'île de la Malaisie appelée Batchian. J'en ai dû la communication à M. Janson, auquel je suis heureux de la dédier.

9. DRAPETES FLAVIFRONS. — Pl. 8, fig. 4. — *Suboblongus, niger, nitidus, supra pilis griseis sparsius vestitus; fronte haud impressâ flavo-testaceâ; antennis longioribus, articulis tribus primis flavo-testaceis; pronoto latitudinis longitudine, antice sensim sat fortiter attenuato, parum*

crebre distincte, supra basin quam subtilissime et sparsim punctato, postice depressione mediâ subobsoletâ lineis duabus extus parum obliquis intusque apice lineolis duabus brevibus valde approximatis, auctis, antice terminatâ, notato; elytris suboblongo-ovatis, postice sensim attenuatis, leviter parum dense punctatis; corpore subtus pube griseâ subtili depressâ parum dense vestito; pedibus nigro-piceis, femoribus anticis intus testaceis, tarsis dilute flavis. — Long. 3 7/10 mill., larg. 1 6/10 mill.

Corps suboblong, légèrement convexe, très luisant, revêtu en dessus de petits poils grisâtres, fins et couchés, épars. Tête d'un jaune-testacé dans sa moitié antérieure, d'un noir-brunâtre plus clair sur la ligne médiane dans sa moitié postérieure; bouche noire; distinctement et assez densément ponctuée. Front sans impression médiane. Antennes notablement allongées, proportionnellement moins larges que d'habitude, à premier article très robuste, d'un noir-brunâtre, avec les trois premiers articles d'un jaune-testacé. Pronotum noir, offrant de chaque côté, à ses angles antérieurs qui sont arrondis, une tache rougeâtre; aussi long que large, graduellement mais assez fortement rétréci en avant, légèrement resserré tout à fait au sommet; point sinué sur les côtés au-dessus des angles postérieurs, marqué d'une ponctuation assez forte et peu dense, extrêmement fine et éparse le long de sa base; offrant postérieurement, en arrière du milieu, une faible dépression limitée en avant par deux lignes légèrement obliques en dehors et en arrière, coudées presque à angle droit en deux petites linéoles internes extrêmement courtes. Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du pronotum, nullement visible en dessus. Sillons antennaires assez longs, atteignant presque au milieu du propectus, légèrement obliques en dedans, nullement coudés avec la suture prosternale. Élytres subovales-oblongues, graduellement atténuées en arrière, noires, offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en un fin sillon très obsolète, mais bien distincte à la base, où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum qui se trouve enclavé entre elle et le rebord latéral; légèrement et peu densément ponctuées. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux fortes carènes, limitées par des sillons distincts; couvert d'une ponctuation distincte et assez serrée sur la mentonnière. Dessous du corps noir, revêtu, notamment sur l'abdomen, d'une fine pubescence couchée, peu serrée et grisâtre; bord antérieur de la mentonnière ferrugineux. Pattes d'un noir-brun, avec la face interne des cuisses antérieures testacée; tarses d'un jaune-testacé clair.

Cette espèce est remarquable par la longueur de ses antennes et la cou-

leur de sa tête. Elle se distingue, en outre, dans la deuxième division du genre *Drapetes*, par les lignes obliques limitant la dépression postérieure du pronotum, et doit se placer entre les *D. Jansoni* et *niger*.

Elle provient de l'île de Batchian.

10. DRAPETES BATESII. — *Suboblongus, nitidus, convexiusculus, obscure brunneo-ferrugineus, supra fere glaber; fronte haud impressâ; pronoto latitudinis, longitudine, antice sensim attenuato, apice subito, fortiter, coarctato, distincte parum dense punctato, medio supra basin leviter transversim depresso ibique sublævigato, ad angulos posticos depressione obliquâ notato: elytris suboblongo-ovalis, postice sensim leviter attenuatis; sat subtiliter parum crebre punctatis; corpore sublus pedibusque ferrugineis; tarsis testaceis.* — Long. 5 5/10 à 6 mill., larg. 2 5/10 à 2 7/10 mill.

Corps suboblong, convexe, luisant, d'un brun obscurément rougeâtre, à peu près glabre supérieurement. Tête d'un brun-ferrugineux, offrant quelques poils gris épars, à ponctuation distincte et médiocrement serrée. Front sans dépression dans son milieu. Antennes à trois premiers articles ferrugineux, les suivants noirs. Pronotum aussi long que large, légèrement sinué au-dessus des angles postérieurs, graduellement rétréci en avant dans ses deux premiers tiers, fortement et brusquement resserré dans son cinquième antérieur, avec ses angles antérieurs arrondis au bout; à ponctuation assez marquée, peu serrée; transversalement et légèrement déprimé au milieu de la base où la ponctuation est imperceptible, offrant de chaque côté, au-dessus des angles postérieurs, une dépression assez notable. Sillons antennaires longs, atteignant au milieu du propectus, légèrement obliques en dedans, nullement coudés avec la suture prosternale. Élytres subovales oblongues, s'atténuant graduellement vers l'extrémité; offrant une large impression bien marquée en dedans de l'angle, présentant de chaque côté, en dedans du bord latéral, un rebord supplémentaire ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en un fin sillon obsolète, mais bien distincte à la base où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum; à ponctuation assez fine et peu serrée. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons; lisse dans son milieu, recouvert de points assez forts sur la mentonnière. Dessous du corps ferrugineux, recouvert d'une pubescence grisâtre, couchée, médiocrement serrée. Pattes ferrugineuses. Tarses testacés.

Le *Drapetes Batesii*, qui reproduit un peu le faciès des *Drapetes brun-*

neus et *nigricans*, s'éloigne de toutes les espèces de la seconde division, à sillons antennaires longs et peu obliques, par son corps en entier d'un brun obscurément ferrugineux et doit se placer à la suite de celles-ci.

Il a été découvert dans les Hautes-Amazones, par M. Bates, auquel je me suis fait un plaisir de le dédier.

11. DRAPETES CLARKII. — Pl. 8, fig. 7. — *Oblongus, nitidus, convexiusculus, supra glaber; capite nigro; fronte haud impressâ; pronoto rufo antice basique medio anguste nigro; latitudinis longitudine: lateribus fortiter sensim attenuato; distincte parum dense punctato, postice depressione mediâ subobsoletâ lineis duabus extus obliquis intusque apice lineolis duabus brevibus sat approximatis, auctis, ante terminata, notato; elytris suboblongo-ovatis, rufis, fascia basali sat latâ, alterâque post medium, transversis nigris, ornatis, postice attenuatis, subtiliter parum crebre, antice præsertim, punctatis; corpore subtus rufo, lobo prosternali metapectoreque nigris; pedibus nigris, tarsis fuscescentibus.* — Long. 5 5/10 mill., larg. 2 2/10 mill.

Corps oblong, convexe, luisant, glabre supérieurement. Tête noire, offrant quelques poils gris épars, à ponctuation assez fine et assez écartée. Front sans dépression dans son milieu. Antennes à premier article ferrugineux, brunâtre longitudinalement en dessus, second brunâtre, les suivants noirs. Pronotum d'un rouge-clair, noirâtre au milieu de son bord antérieur, ainsi que dans la partie médiane de sa base, à peu près aussi long que large, point sinué au-dessus des angles postérieurs, notablement et graduellement rétréci en avant, à peine resserré tout à fait au sommet, avec ses angles antérieurs arrondis au bout, à ponctuation assez marquée, peu serrée, très fine et peu serrée au milieu de sa base; offrant postérieurement, en arrière du milieu, une très faible dépression limitée en avant par deux lignes obliques en dehors et en arrière, anguleusement coudées au sommet en deux petites linéoles internes, assez courtes et subparallèles. Mentonnière médiocrement saillante en avant, ne dépassant point les angles antérieurs du pronotum, nullement visible en dessus; sillons antennaires courts, très obliques en dedans, notablement coudés avec la suture prosternale. Écusson noir. Élytres subovales-oblongues ne s'atténuant bien sensiblement en arrière qu'à partir des deux tiers postérieurs, d'un rouge-clair, avec une assez large bande basilaire transverse commune et une bande semblable un peu plus étroite derrière le milieu, noires; ne présentant aucune impression en dedans de l'épaule; offrant de chaque côté, en dedans du rebord latéral, un rebord supplémentaire

ou fine ligne élevée, prolongée postérieurement en un fin sillon raccourci, mais bien distincte à la base où elle monte au-dessus de l'angle postérieur du pronotum; à ponctuation très fine et peu serrée en avant, un peu moins fine et plus dense vers le sommet. Prosternum longitudinalement rebordé de chaque côté par deux carènes très marquées, limitées par de fins sillons; lisse dans son milieu, recouvert de points assez forts sur la mentonnière. Dessous du corps rouge, avec la mentonnière et le metapectus noirs. Pattes noires. Tarses brunâtres.

Cette jolie espèce se rapproche des *Drapetes variegatus* et *ubro-fasciatus*, dont elle se distingue par la coloration de ses élytres et la forme de son pronotum.

Elle a été découverte à Constantia, dans les États-Unis, par M. Hamlet Clark, à l'obligeance duquel j'ai dû sa communication.

